

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 6 novembre 2009

**Service instructeur**  
Service Développement Culturel

N° CP-2009-14-7-8

**Service consulté**

**COMMUNICATION  
COMITE DE SUIVI  
SOUTIEN AUX EXPRESSIONS ARTISTIQUES**

Résumé : *Informations relatives aux Comités de Suivi mis en place dans le cadre de partenariats conclus avec les Tréteaux de Haute-Alsace et l'AREFAC-Mission Voix Alsace*

***Comités de Suivi (annexés au rapport)***

Les dispositions des conventions prévoient la mise en place de Comités de Suivi chargés de l'examen, du suivi de l'exécution et de l'évaluation des actions mises en œuvre au titre des partenariats conventionnels.

Sur proposition de la Commission de la Culture et du Patrimoine qui s'est réunie le 7 octobre 2009, je vous prie de bien vouloir prendre acte des informations relatives aux Comités de Suivi 2009 des conventions de partenariat entre :

- le Département et les Tréteaux de Haute-Alsace ;
- les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, l'Etat, la Région et l'AREFAC-Mission Voix Alsace.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

**COMITES DE SUIVI****Commission de la Culture du 7 OCTOBRE 2009**

| <b>Structures</b>                   | <b>Politique culturelle<br/>Ligne de soutien</b> | <b>Subvention allouée<br/>en 2008</b> | <b>Subvention prévue<br/>pour 2009</b> | <b>Observations</b>  |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|--|--|
| <b>TRETEAUX DE HAUTE-ALSACE</b>     | Expressions Artistiques                          | 25 000 €                              | 26 000 €                               | La Commission prend acte des informations relatives au Comité de suivi du 26 juin 2009   |
| <b>AREFAC - MISSION VOIX ALSACE</b> | Expressions Artistiques                          | 48 000 €                              | 50 000 €                               | La Commission prend acte des informations relatives au Comité de suivi du 9 juillet 2009 |

**Expressions Artistiques**  
**Commission de la Culture du 7 octobre 2009**

**LES TRETEAUX DE HAUTE-ALSACE**

\*\*

**Comité de suivi 2008**

**Comité de suivi du 29 juin 2009 pour l'année 2008 dans le cadre de la convention de partenariat 2008/2010 entre les Tréteaux de Haute-Alsace et le Département**

Bref historique

Les Tréteaux de Haute-Alsace ont été créés en 1980 à Mulhouse. Les activités principales de l'association, en résidence permanente au Théâtre de la Sinne, concernent le théâtre en direction du jeune public. Dans ce cadre, les Tréteaux proposent une programmation « Tréteaux Jeunesse », créent et diffusent des œuvres théâtrales. L'association organise également des ateliers de formation et d'initiation au langage théâtral destinés à rendre accessibles au plus grand nombre les différents aspects de l'art dramatique.

Le Département apporte son soutien à ces différentes actions depuis plusieurs années. Depuis 2001, un partenariat conventionnel triennal a été conclu entre l'association et le Département. A l'issue de la première convention, une convention nouvelle a été signée pour 2004, 2005 et 2006, prolongée par avenant pour 2007, sur la base du projet artistique et culturel de l'association. Suite à l'évaluation de cette convention, un nouveau partenariat a été conclu avec les Tréteaux de Haute-Alsace pour la période 2008/2010. Les axes développés dans ce cadre sont les suivants :

- création et diffusion de spectacles Jeune Public,
- actions de sensibilisation,
- collaboration avec d'autres structures (aménagement territorial et inscription dans les réseaux),
- actions de formation.

L'engagement financier du Conseil Général s'articule de la façon suivante :

- 25 000 € en 2008,
- 26 000 € en 2009,
- 27 000 € en 2010.

La convention prévoit la présentation d'un bilan global annuel (moral et financier) pour 2008 et des perspectives 2009, qui sont détaillées ci-dessous, suite au Comité de suivi du 29 juin 2009.

**Le bilan de l'année 2008**

A. Création et diffusion de spectacles Jeune Public

▪ Volet Création :

- des créations propres : en 2008, les Tréteaux ont créé, co-réalisé et participé à la création de 3 spectacles « Dissident, il va s'en dire » (co-réalisé avec le Théâtre du Carrousel de Montréal), « Eclats de chocolats » et « le Bruit des os qui craquent ».
- des reprises : l'association a également créé des spectacles sous forme de contes, comptines et contes musicaux présentés durant la période de Noël.
- la programmation des « Tréteaux Jeunesse » de la saison 2007/2008, au style éclectique, a accueilli des artistes de toute l'Europe et du Québec, (danse hip hop, théâtre d'ombres, marionnettes, ...).

▪ Volet Diffusion :

- le Théâtre de la Sinne qui accueille la programmation « Tréteaux Jeunesse »,
- les créations 2008 ont été diffusées dans divers lieux tels que le Théâtre de la Coupole à Saint-Louis, la Filature à Mulhouse.

## B. Actions de sensibilisation

La programmation des Tréteaux est accompagnée d'activités annexes permettant à tout public de se familiariser au spectacle vivant, comme en témoigne les actions suivantes :

- L'Opération Spectacle Vivant en direction des écoles maternelles, lorsque les spectacles s'invitent au sein même des écoles ou des centres sociaux.
- Les options d'abonnements qui s'inscrivent dans un véritable projet éducatif au sein de l'établissement et des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 qui choisissent d'y participer, en s'engageant à suivre au moins 3 représentations dans l'année.
- Les séances ouvertes à tout public, qui allient spectacle et rencontres (organisation d'une soirée dégustation de chocolats suite à la représentation « d'éclats de chocolats »).
- L'ensemble des activités proposées tout au long de l'année : les goûters du mercredi, les rencontres avec les artistes, les lectures publiques, les visites du Théâtre et la publication de la revue « Résurgence ».

## C. Collaborations et ouverture à d'autres structures et d'autres publics

L'évaluation de la dernière convention a préconisé l'inscription des Tréteaux au sein de réseaux sur le territoire, permettant à la structure de se faire connaître et de trouver des soutiens financiers.

Les Tréteaux ont poursuivi et mis en œuvre des actions de partenariats forts en collaboration avec :

- le Forum de la Fnac de Mulhouse,
- les lycées et collèges mulhousiens invités à participer aux répétitions,
- les lycées professionnels (notamment le lycée hôtelier Joseph Storck pour l'organisation de la dégustation de chocolats),
- les écoles de musique et de danse de Mulhouse (réseau de la carte FAN),
- les comités d'entreprise (EDF, BNP, Société Générale...) qui proposent à leurs membres des tarifs préférentiels et sont vecteurs de communication,
- la Filature à Mulhouse, partenaire privilégié dans la diffusion de spectacles à destination du Jeune Public.

## D. Actions de formation

Les Tréteaux poursuivent leur programme de formation basé sur la découverte de soi, l'éveil de l'imaginaire, la quête de l'œuvre à réaliser mais également sur un travail d'écriture et d'éducation du regard en tant que spectateur.

### ▪ en milieu scolaire :

- les Tréteaux animent deux ateliers permanents à destination des élèves du Lycée Montaigne, Option Théâtre ;
- les enseignants volontaires peuvent également suivre un stage de formation, lorsqu'ils s'engagent à accompagner les élèves aux spectacles durant l'année scolaire :
  - 1er stage : de l'enseignant spectateur à l'enfant spectateur ;
  - 2ème stage : rencontre avec le metteur en scène Gervais Gaudreault.

### ▪ en milieu ouvert :

- les Tréteaux proposent des ateliers d'initiation à la pratique théâtrale aux enfants, adolescents et adultes débutants.

## Eléments financiers

### **Bilan financier 2008 et budget prévisionnel 2009 :**

| <b>LES TRETEAUX DE HAUTE-ALSACE</b> | <b>BILAN</b> | <b>BUDGET</b> |
|-------------------------------------|--------------|---------------|
|                                     | <b>2008</b>  | <b>2009</b>   |
| Produits                            | 320 394 €    | 435 430 €     |
| Charges                             | 354 925 €    |               |
| Déficit                             | 34 531 €     |               |

#### **Observations :**

Les Tréteaux de Haute-Alsace sont reconnus pour leur capacité à allier représentations théâtrales et ateliers de travail. Il s'agit d'une structure dynamique et pleine de ressources. Toutefois, on constate que l'association souffre d'un certain manque de visibilité dans le tissu associatif mulhousien, et qu'elle accuse des difficultés de communication, qui ne lui permettent pas de toucher un très large public.

**Expressions Artistiques  
Commission de la Culture du 7 Octobre 2009**

**AREFAC-MISSION VOIX ALSACE**

\*\*

**Comité de Suivi 2008**

**Comité de suivi du 9 juillet 2009 pour l'année 2008 dans le cadre de la convention de partenariat multipartite 2008/2010**

L'AREFAC-Mission Voix Alsace a pour mission de coordonner la promotion, l'animation, la formation et le conseil en matière de chant choral en Alsace. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, elle a pris le nom de "AREFAC-Mission Voix Alsace" et s'est installée dans de nouveaux locaux situés rue du Logelbach à Colmar.

Bref historique :

Au début des années 2000, dans un contexte de graves difficultés structurelles et financières de l'AREFAC, ses partenaires (Etat, Région, Conseil Général du Bas-Rhin et Conseil Général du Haut-Rhin) attendent une restructuration vigoureuse de l'association, sur la base des conclusions concordantes de différentes études.

En 2002, une nouvelle équipe avec sa présidente est élue et un nouveau directeur est nommé :

- cette équipe fait évoluer les actions de l'AREFAC vers une Mission Voix ;
- elle opte pour la préservation du Kleebach avec un plan de rénovation en cours de réalisation et le recrutement d'un directeur spécifique ; ainsi l'AREFAC gère deux activités avec deux équipes distinctes, mais conduites par une seule structure associative et un Conseil d'Administration unique.

Sur cette base, les partenaires se sont engagés dans une convention triennale avec l'association de 2005 à 2007 (auparavant, les conventions étaient bipartites et annuelles), renouvelée en 2008, pour les années 2008 à 2010.

**I. La convention 2008-2010**

La nouvelle convention a pris en compte les préconisations du rapport réalisé par le Cabinet Dumeige en charge de l'évaluation de la convention triennale 2007/2009.

**II. Le Bilan 2008**

**1. L'amélioration des actions de conseil et d'information du public :**

- › remise en place du Centre de documentation sur la voix à destination des chefs, chanteurs et enseignants dont la gestion a été confiée à un nouveau chargé de mission ;
- › formalisation d'un plan de communication en fonction des publics visés. A ce titre une chargée de communication a été embauchée, qui a notamment travaillé sur la mise en place d'une nouvelle charte graphique et la mise en cohérence des divers outils de communication (Site Internet, nouvelle structuration de la Lettre d'Information...).

**2. La multiplication des propositions pédagogiques :**

- › large palette de formations, couvrant différentes approches vocales, différentes esthétiques et différents publics ;
- › poursuite de l'Atelier Vocal d'Alsace, dont la fréquentation a augmenté en 2008.

### **3. Le développement de l'Observatoire des pratiques vocales amateurs et de l'ingénierie pédagogique et culturelle :**

- › réalisation d'un état des lieux de l'enseignement du chant en Alsace puis organisation de 2 journées de rencontre des professeurs de chant afin d'initier des échanges professionnels ;
- › fidélisation des partenariats existants (FSMA, ACA, ADIAM, CDMC,...) et travail sur de nouveaux partenariats (Voix et Route Romane, ...).

### **4. La participation à l'évolution des schémas des enseignements artistiques 67 et 68**

## **III. Le Bilan intermédiaire en 2009**

### **1. La poursuite des actions initiées en 2008 :**

- › l'évolution du Centre de Documentation ;
- › le développement de l'Atelier Vocal d'Alsace ;
- › la mise en œuvre d'une enquête sur le Jeune Public et d'un chantier sur l'enseignement du chant en Alsace afin de diversifier les rythmes et formes des actions de formation ;
- › la formation et les actions à destination des chefs de chœurs (en partenariat avec le CDMC, les conservatoires et les départements 67 et 68, la FSMA ...)
- › la diversification des partenariats (Centres de Musiques Actuelles,...).

### **2. La séparation juridique des activités AREFAC-Mission Voix :**

- › séparation des deux activités portées par l'AREFAC-Mission Voix Alsace et la « Maison du Kleebach » en deux structures associatives. La date d'effet est envisagée au 1er janvier 2010. La Région Alsace en tant que chef de file, se chargera de la préparation d'un avenant à la convention actant du changement de dénomination, après la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue le 17 octobre 2009.

### **3. Le rapprochement préconisé par les partenaires entre la Mission Voix et la FSMA :**

- › en vue d'une éventuelle mutualisation au niveau des locaux et du personnel.

### **4. L'évaluation de la convention triennale 2008/2010 :**

- › la Région prendra en charge l'intégralité de l'évaluation qui sera réalisée au cours du 1er semestre 2010 pour le compte de l'ensemble des partenaires signataires.

### **5. La participation à la « carte blanche » initiée par le Service du Développement Culturel du Conseil Général du Haut-Rhin :**

- › Les différents partenaires culturels sont valorisés à l'occasion d'un évènement organisé en collaboration avec le Service culture, au sein d'un espace dédié à cet effet dans le hall de l'Hôtel du département, au travers d'une « carte blanche » que le Conseil Général confie à des partenaires conventionnés.

## **VI. Eléments financiers**

### **Bilan financier 2008 et budget prévisionnel 2009 :**

| <b>AREFAC-Mission Voix Alsace</b> | <b>BILAN<br/>2008</b> | <b>BUDGET<br/>2009</b> |
|-----------------------------------|-----------------------|------------------------|
| <b>Produits</b>                   | <b>486 392 €</b>      | <b>483 630 €</b>       |
| <b>Charges</b>                    | <b>468 087 €</b>      |                        |
| <b>Excédent</b>                   | <b>18 305 €</b>       |                        |

**Pour rappel :**

| <b>Engagement des partenaires</b> |                  |                  |                  |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Collectivités</b>              | <b>2008</b>      | <b>2009</b>      | <b>2010</b>      |
| ✓ Conseil Général Bas-Rhin        | <b>48 000 €</b>  | <b>50 000 €</b>  | <b>52 000 €</b>  |
| ✓ Conseil Général Haut-Rhin       | <b>48 000 €</b>  | <b>50 000 €</b>  | <b>52 000 €</b>  |
| ✓ Région                          | <b>148 000 €</b> | <b>150 000 €</b> | <b>152 000 €</b> |
| ✓ Etat                            | <b>50 000 €</b>  | <b>50 000 €</b>  | <b>50 000 €</b>  |

**Observations :**

AREFAC-Mission Voix Alsace est une structure dynamique et novatrice qui ne cesse de faire évoluer ses pratiques afin de répondre au mieux aux besoins du public cible et ainsi de contribuer qualitativement au développement des enseignements artistiques sur le territoire.